

J'agis avec ENGIE

Votre rendez-vous pour tout comprendre sur l'énergie

C'EST L'ÉTÉ, ON PREND LE SOLAIRE !



engie

Du temps pour l'énergie

Une fois encore, l'année scolaire a filé à toute allure ! Et l'été arrive à point nommé, avec ses longues journées, les grandes vacances offertes aux enfants et la perspective de quelques semaines de congés pour les adultes. Nous allons enfin pouvoir nous accorder un peu de repos bien mérité, des grasses matinées et de doux moments de farniente. En un mot : ralentir.

La pause estivale est aussi l'occasion de partir à la découverte de l'inconnu, de faire de belles rencontres et de vivre des aventures exaltantes. Autant de plaisirs qui contribuent à ouvrir le champ des possibles et dont on profite aujourd'hui sans renoncer à préserver la planète. En effet, les vacances bas carbone ont la cote. Les nouveaux aventuriers privilégient les déplacements en train ou à vélo plutôt qu'en avion et se reconnectent avec la nature pour mieux la protéger.

L'été est aussi le moment idéal pour se pencher à tête reposée sur des sujets auxquels on a peu de temps à consacrer dans l'année, comme l'analyse de ses factures d'énergie.

Dans ce numéro, nous vous expliquons comment est calculé son coût et pourquoi celui-ci évolue. Et nous vous proposons un dossier sur le photovoltaïque : un bon moyen pour réduire ses dépenses énergétiques tout en gagnant en autonomie vis-à-vis du réseau et des variations de prix. Bonne lecture !

L'équipe d'ENGIE

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Ce numéro vous est proposé par l'équipe marketing de votre fournisseur ENGIE. particuliers.engie.fr

ENGIE – SA
au capital de 2 435 285 011 €
RCS Nanterre 542 107 651
Siège social :
1, place Samuel de Champlain
92400 Courbevoie
Service Clients :
TSA 87494
76934 Rouen Cedex 09

Responsable éditoriale
Hélène Brunet-Rivaillon
Secrétaire de rédaction
Amélia Dollah
Directrice artistique
Charlotte Lamoglia / L plus B
Coordinatrice
Mélicha Striebig

Illustrateur
Simon Landrein
Crédits photos
Adobe Stock,
Christelle Calmettes (page 12)

Imprimé par Desbouis Grésil
ZI du Bac d'Ablon
10-12, rue Mercure
91230 Montgeron, France
sur un papier issu de
forêts gérées durablement,
certifiées PEFC,
dans une usine certifiée ISO 14001 et
labellisée Imprim'Vert

Ce publi-communicé ne peut être vendu



Ce magazine a été produit dans le respect de l'environnement : il a été imprimé en France avec des encres 100 % végétales sur un papier issu de forêts gérées durablement, certifiées PEFC.

Le nouvel esprit d'aventure

Et si l'aventure n'était plus synonyme de voyage au bout du monde ?

La grande tendance aux vacances écoresponsables fait écho aux démarches d'ENGIE pour accompagner la transition énergétique en proposant des clés de transformation simples, désirables et abordables.

Face au réchauffement climatique, nous sommes de plus en plus nombreux à vouloir transformer notre façon de voyager pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Et l'aventure est, plus que jamais, au rendez-vous ! Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'avion pollue 14 fois plus que le train¹, par personne et par kilomètre. Un aller-retour aérien entre Paris et New York pour une seule personne émet la même quantité de gaz à effet de serre que le chauffage annuel d'un petit appartement¹. Tout cela a de quoi nous faire réfléchir. Par ailleurs, nous avons tendance à l'oublier, mais voyager en train permet de contempler des paysages magnifiques, au milieu des champs, dans les montagnes ou le long du littoral. Voici les principales raisons pour lesquelles les trajets ferroviaires et les mobilités douces telles que la marche et le vélo ont de plus en plus le vent en poupe. En quelques années, la France est d'ailleurs devenue la seconde destination mondiale pour le tourisme à vélo, juste derrière l'Allemagne². L'aventure écoresponsable est aussi très présente sur les réseaux sociaux, où influenceurs et autres internautes vantent les mérites des séjours au calme, de la vie au grand air, de la randonnée, des nuits sous la tente, des vacances à la ferme et des pique-niques faits de produits locaux et sans déchets plastiques.

54 %

des Français possèdent une gourde³.

Et c'est une bonne nouvelle !

En effet, moins d'un tiers des déchets plastiques sont recyclés⁴, il est donc préférable d'éviter les contenants à usage unique.

De plus, près de 700 espèces sont menacées par la pollution plastique⁴.

Savez-vous que vous pouvez échanger vos KiloActs contre une gourde ?

Avec Mon Programme pour Agir, vos petites actions du quotidien sont récompensées par des points, appelés KiloActs. Rendez-vous dans votre espace client ENGIE.

DES GUIDES, DES FESTIVALS ET DES INITIATIVES PUBLIQUES POUR VOYAGER AUTREMENT

Le fantôme de la cabane dans la forêt pourrait bien détrôner celui de la chambre climatisée dans un hôtel de luxe au bout du monde. On assiste ainsi à l'émergence d'agences de voyage spécialisées dans le tourisme durable et les circuits sans avion, mais aussi au développement de festivals sur le thème du voyage de proximité et de la microaventure. De son côté, l'Union européenne a lancé DiscoverEU, une action du programme Erasmus+ destinée à promouvoir l'identité européenne et les voyages en train chez les jeunes. Mais cette tendance ne s'arrête pas aux modalités de déplacement : elle touche l'ensemble des domaines liés au voyage. Sans surprise, on trouve désormais de très nombreux guides pour préparer un périple écoresponsable, comme *Voyages zéro carbone (ou presque)* (Lonely Planet, 2023), *Découvrir le monde en train – merveilleux itinéraires* (Géo, 2023), *Slow vélo – 30 échappées à vélo en France* (Arthaud, 2021), *Slow tourisme en Europe* (Larousse, 2023) et tant d'autres.

DES LABELS POUR ORGANISER SES VACANCES

Les expressions « écotourisme » et « slow tourisme » sont entrées dans le langage courant. Et des certifications ont vu le jour pour aider les vacanciers à s'y retrouver. Le label Green Globe, créé il y a une trentaine d'années après la Conférence de Rio et reconnu par l'Organisation mondiale du tourisme, récompense les entreprises et organisations touristiques engagées dans une démarche de tourisme durable. Le label Gîte Panda, mis au point par l'ONG WWF, est attribué à des chambres d'hôtes et des gîtes situés au sein de parcs naturels régionaux et nationaux, de zones Natura 2000, de réserves naturelles, de Grands sites de France ou de périmètres distingués par l'UNESCO. La certification Ecogîte permet quant à elle de sélectionner des adresses en fonction de leur qualité environnementale. Enfin, le label Clef Verte est également utile pour trouver des restaurants et des hébergements touristiques durables. Et il en existe encore davantage. L'aventure peut commencer !

1. Quels transports pour nos envies d'ailleurs ?, ADEME, 10 mai 2021.

2. Le tourisme à vélo, ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, 23 janvier 2024.

3. Étude sur l'utilisation du jetable et des gourdes, OpinionWay, 13 mai 2022.

4. Plastique : peut-on s'en passer ?, ADEME, juillet-août 2022.

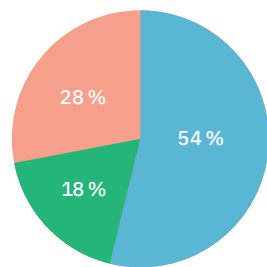
Comprendre le prix de l'énergie

Il varie d'un foyer à l'autre, évolue dans le temps et peut subir des hausses alors même que les cours baissent sur les marchés : le calcul du prix de l'énergie est complexe. ENGIE vous propose quelques clés pour vous aider à vous y retrouver.

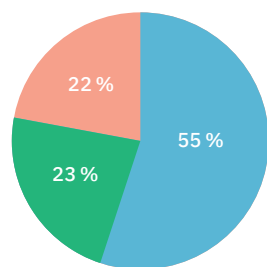
LE RÉSULTAT D'UNE ADDITION

Les prix de l'énergie intègrent trois composantes : d'une part, la fourniture, dont le prix peut varier d'un fournisseur à l'autre et, d'autre part, l'acheminement et les taxes et contributions, que tous les fournisseurs d'énergie répercutent.

ÉLECTRICITÉ



GAZ NATUREL



■ Fourniture ■ Taxes ■ Acheminement

Source : Observatoire des marchés de l'électricité et du gaz naturel du 2^e trimestre 2023 de la CRE.

LES TROIS ÉLÉMENTS À LA LOUPE

La fourniture d'énergie englobe l'achat d'énergie (l'approvisionnement en gaz naturel et en électricité), la production (dans le cas de l'électricité, pour les fournisseurs qui possèdent des centrales de production) et les frais de gestion commerciale. Son prix peut varier d'un fournisseur à l'autre.

L'acheminement de l'énergie jusqu'au domicile via les réseaux de transport et de distribution. Son prix dépend des tarifs établis par les pouvoirs publics sur proposition de la CRE (Commission de régulation de l'énergie). Le fournisseur perçoit cette part puis la reverse aux gestionnaires de réseaux (Enedis ou GRDF par exemple).

Les taxes et contributions fixées par les pouvoirs publics sont perçues par les fournisseurs puis reversées à l'État. En plus des deux taxes communes à l'électricité et au gaz (la contribution tarifaire d'acheminement et la Taxe sur la Valeur Ajoutée), il faut ajouter des taxes spécifiques : la Contribution au Service Public d'Électricité (CSPE/TICFE) et la Taxe Intérieure sur la Consommation de Gaz Naturel.

LES FACTEURS D'ÉVOLUTION

Les prix de l'énergie sur les marchés ne sont pas figés. De nombreux facteurs peuvent contribuer à les faire évoluer. Ces dernières années, ils ont d'ailleurs connu diverses fluctuations, lesquelles ont été abondamment commentées dans les médias. Ainsi, le prix du gaz a augmenté au moment de la reprise économique post-Covid, car la demande a explosé, puis en raison de la diminution de l'approvisionnement en gaz russe liée au conflit en Ukraine. Celui de l'électricité a également été revu à la hausse lorsque plusieurs centrales nucléaires françaises ont cessé de produire simultanément pour cause de maintenance en 2022 et 2023. De la même manière, les sécheresses printanières et estivales peuvent avoir une incidence sur les prix de l'énergie. En effet, lorsque des barrages hydrauliques sont insuffisamment alimentés en eau, leur production diminue et cela peut entraîner une montée des prix¹. Tous ces facteurs économiques, géopolitiques ou climatiques sont donc susceptibles de provoquer des évolutions importantes qu'on appelle parfois « flambée des prix ».

1. Sécheresse, crise énergétique et nucléaire en France, quels liens ?, INRAE, juin 2023.

DES PRIX VARIABLES

On entend parfois dans les médias que les prix de l'énergie sur les marchés de gros ont amorcé une baisse. Et pourtant votre facture ne baisse pas, voire même elle augmente. On vous explique pourquoi. Les clients souscrivent pour une période qui s'étend, en général, sur un ou deux ans. Le fournisseur réalise alors une estimation de la consommation à venir et achète l'énergie pour toute la durée du contrat. Il répercute le prix du marché de gros au moment de cet achat, et donc, de la signature du contrat, sur le calcul du prix qui sera facturé à son client. Or, nous l'avons vu, ces prix évoluent. Dès lors, si votre voisin a souscrit à une date où le prix du marché était plus bas que le jour où vous avez signé votre contrat, il bénéficie de

prix plus intéressants que vous. La bonne nouvelle, c'est qu'après plusieurs années de progression, les marchés de gros ont amorcé une baisse en 2023, qui se poursuit en 2024. Cela signifie que les clients qui s'engagent actuellement dans un nouveau contrat se verront appliquer des prix inférieurs à ceux pratiqués en 2022. Pour autant, cela ne veut pas dire que leur facture va nettement baisser car un autre paramètre est entré en jeu en début d'année 2024 : la remontée des taxes.

L'ÉVOLUTION DU BOUCLIER TARIFAIRE SUR L'ÉLECTRICITÉ EN 2024

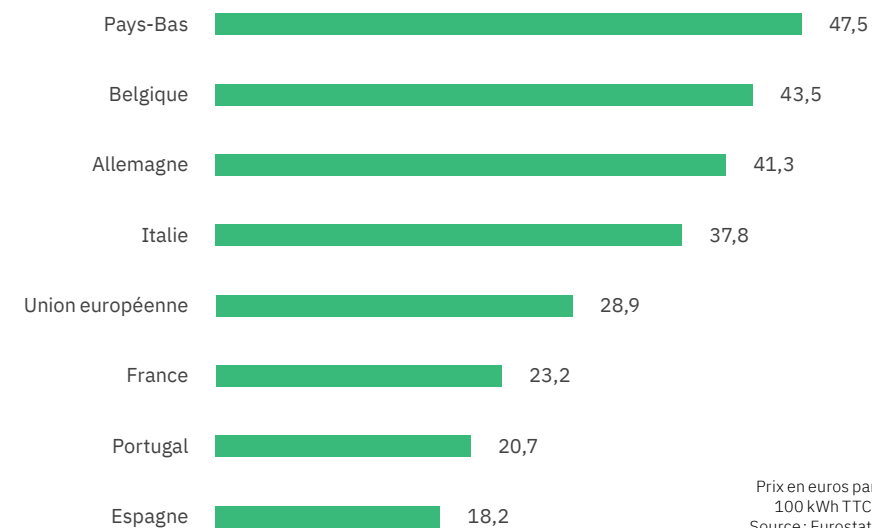
Les politiques tarifaires de votre fournisseur ne sont pas toujours responsables des variations de prix. Le Gouvernement a annoncé la fin progressive du « bouclier tarifaire »

mis en place en 2021 pour limiter l'impact de la hausse du prix de l'énergie sur le budget des ménages. Par exemple, au 1^{er} février 2024, l'accise sur l'électricité est repassée de 0,1 à 2,1 centimes d'euros par kWh (hors TVA) pour tous les Français, quel que soit leur fournisseur d'énergie.

LES FRANÇAIS MOINS IMPACTÉS QUE CERTAINS DE LEURS VOISINS EUROPÉENS

Bien que la facture énergétique des Français ait augmenté ces dernières années, elle reste inférieure à la moyenne constatée dans l'Union européenne, et bien en-dessous de celles dont doivent s'acquitter nos voisins aux Pays-Bas, en Belgique et en Allemagne.

PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ POUR LES MÉNAGES AU PREMIER SEMESTRE 2023



Prix en euros par 100 kWh TTC.
Source : Eurostat.

Photovoltaïque : les bonnes questions à se poser

Pour réduire leur facture d'électricité, les consommateurs sont de plus en plus nombreux à se tourner vers l'installation de panneaux solaires destinés à leur autoconsommation. Voici tout ce qu'il faut savoir avant de se lancer.

POURQUOI OPTER POUR LE PHOTOVOLTAÏQUE ?

Le soleil produit en une heure l'énergie que consomme toute l'humanité en une année, d'après le CNRS¹. Il serait donc bien dommage de se priver d'une telle source ! Selon Enedis, le nombre d'installations photovoltaïques destinées à l'autoconsommation individuelle a augmenté de 79 % entre 2023 et 2024². Un boom qui s'explique par l'augmentation globale du coût de l'énergie combinée au développement des aides de l'État aux particuliers.

En plus de réduire immédiatement la facture d'électricité (jusqu'à 1500 euros par an³), le photovoltaïque fait aussi gagner en indépendance vis-à-vis des variations de prix du marché qui touchent l'électricité issue du réseau. Tout cela en produisant une électricité de source renouvelable, donc en contribuant à la transition énergétique.

SERAI-JE AUTONOME À 100 % GRÂCE À MES PANNEAUX SOLAIRES ?

Contrairement à une idée reçue, la réponse est non. Même équipé de panneaux solaires, votre domicile aura toujours besoin de l'électricité issue du réseau. En effet, une installation photovoltaïque ne produit pas d'énergie en continu, notamment parce que l'ensoleillement est nul la nuit. Il est possible de stocker ce qui a été produit en journée sur une batterie pour ensuite le consommer, mais en quantité limitée.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Le prix moyen de l'installation d'une solution photovoltaïque varie autour de 9 000 euros, pose incluse⁵. Et, depuis 2017, l'État a mis en place des mesures pour soutenir le financement de l'autoconsommation solaire, à commencer par une prime allant de 200 euros à 370 euros par kWc⁶ pour une installation de 36 kWc maximum. Le montant de cette prime est revu tous les trimestres. Jusqu'à 2 070 euros sont envisageables⁷, sans condition de revenus et en fonction de la puissance installée. Une réduction de la TVA est également possible ainsi que l'accès à des aides financières locales, parfois cumulables avec d'autres allocations.

LE PASSAGE AU PHOTOVOLTAÏQUE SUPPOSE-T-IL D'ADAPTER SA CONSOMMATION ?

Une fois les panneaux solaires installés, il est recommandé de modifier ses usages, notamment en consommant le plus possible durant la journée pour profiter au maximum de l'électricité produite en temps réel. En effet, même si le surplus peut être revendu, il reste plus intéressant de consommer ce qui est produit et d'éviter ainsi de se fournir sur le réseau électrique. Il conviendra, par exemple, de faire tourner la machine à laver dans la journée pour bénéficier de l'électricité produite par le solaire. Il est possible de stocker cette énergie dans des batteries de différentes capacités, mais leur achat entraîne un coût supplémentaire.

COMMENT ÇA MARCHE ?

L'électricité produite par les panneaux photovoltaïques posés sur le toit de la maison est convertie en courant alternatif grâce à un onduleur. Cela permet de répondre en temps réel aux besoins énergétiques de la maison, notamment pour l'éclairage, le chauffage, le ballon d'eau chaude et les appareils électroménagers.

L'électricité produite et non consommée à l'instant T est automatiquement injectée sur le réseau et revendue à un tarif fixé par l'État et évoluant tous les trois mois. Au premier semestre 2024, celui-ci est à 0,13 €/kWh⁸. Dans le cadre d'un contrat signé avec EDF Obligation d'Achat, le paiement du surplus réinjecté est réglé une fois par an, à la date anniversaire de mise en service de l'installation, par virement bancaire.

FAUT-IL HABITER DANS UNE RÉGION ENSOLEILLÉE ?

L'ensoleillement en France rend le photovoltaïque intéressant partout. D'ailleurs, 42 % des installations photovoltaïques sont situées dans le nord de l'Hexagone⁴. De la même manière, l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas ont des taux d'ensoleillement inférieurs à la France, mais on y trouve un plus grand nombre d'installations en autoconsommation solaire. La zone géographique sur laquelle se situe la maison ne fait pas tout : l'orientation de la toiture et le type de chauffage utilisé au domicile sont des éléments à prendre en considération. D'où l'importance de demander une étude personnalisée avant de se lancer.

« D'après les derniers relevés, nous sommes à 60 % d'autoconsommation, ce qui n'est pas négligeable. Notre facture a baissé. »

Témoignage¹⁰ de Guy L. (dans le Vaucluse) qui a équipé sa maison de panneaux solaires.

LES PANNEAUX SOLAIRES SONT-ILS RECYCLABLES ?

Oui ! À hauteur de 94 %⁹. Pour cela, il faudra qu'après le démontage de votre installation, vos équipements obsolètes soient déposés dans l'un des 200 points de collecte de Soren, l'éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour le recyclage des panneaux solaires. L'opération sera sans frais grâce à l'écoparticipation incluse dans l'achat de dispositifs neufs. Tous les types de panneaux, quelle que soit leur marque, sont concernés.

1. Des photocatalyseurs organiques pour la production durable d'hydrogène vert, CNRS, juin 2023.
2. Produire et consommer localement, Observatoire français de la transition écologique par Enedis.
3. Source : ENGIE My Power. Exemple type pour 1 500 € d'économie par an

en moyenne sur dix ans : maison située à Nice (06), orientée plein sud, inclinaison du toit à 35° par rapport à l'horizontal, logement construit avant 1980, surface de 130 m², composé de 4 personnes, chauffage et eau chaude sanitaire fonctionnant à l'électricité, climatisation, piscine, avec une puissance installée de 5,1 kWc. Le calcul des économies est réalisé à partir de données de production issues du site

PVGIS (prenant en compte l'inclinaison et l'orientation du toit), de données de consommation estimées grâce à la date de construction du logement et le nombre d'occupants (références obtenues avec le rapport RACE 2014, ADIEME) et d'un taux d'autoconsommation fixé à 68 %. Informations données à titre indicatif, qui peuvent varier en fonction de la situation géographique du logement, des habitudes

de consommation du foyer et du contrat d'électricité souscrit. Le montant en euros est calculé en multipliant les kWh autoconsommés (production solaire multipliée par le taux d'autoconsommation) avec un prix du kWh fixé à 0,3094 € pour les 10 prochaines années. Ce prix est défini sur la base du tarif réglementé Heures Pleines 9 kVA applicable au 1^{er} août 2023 sur lequel est appliqué une augmentation de 5 % par an sur

les 10 prochaines années. Ce montant n'inclut pas la revente du surplus sur le réseau électrique ni les aides de l'État.
4. Selon le tableau de bord Installations solaires photovoltaïques pour le 1^{er} trimestre 2023, ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des territoires
5. Prix moyen constaté pour une installation d'une puissance de 3 kWc

pour une surface de 13m². Le prix au m² d'un panneau photovoltaïque se situe aux alentours de 700 € en moyenne (installation et pose incluses).
6. Montant de la prime d'autoconsommation communiqué par la CRE, pour la période du 01/11/2023 au 31/01/2024.
7. Calcul basé sur les arrêtés tarifaires photovoltaïques en métropole,
8. Arrêtés tarifaires photovoltaïques en métropole, CRE.
9. Source : Soren, éco-organisme spécialisé dans la collecte et le traitement

publié par la CRE, pour une installation de 9 kWc réalisée entre le 01/05/2024 et le 31/07/2024.
10. Témoignage d'une personne ayant installé des panneaux photovoltaïques sur le toit de sa résidence principale en février 2023

des panneaux photovoltaïques usagés en France.
10. Témoignage d'une personne ayant installé des panneaux photovoltaïques sur le toit de sa résidence principale en février 2023

Cet été, on reste au frais !

Garder une température agréable tout en maîtrisant sa consommation d'énergie est plus facile qu'il n'y paraît. Voici quelques idées pour éviter la surchauffe et une facture salée.

La climatisation : oui, mais avec précaution.

CLIMATISEUR FIXE OU MOBILE ?

Lorsque les températures commencent à grimper, on rêverait de passer d'une pièce à une autre en déplaçant un climatiseur monté sur roulettes. Pourtant, s'il est moins cher à l'achat et plus facile à installer qu'un équipement fixe, il s'avère particulièrement énergivore et moins efficace. **En effet, un climatiseur mobile de classe A consomme 2,5 fois plus qu'un climatiseur fixe¹.**

De plus, il suppose de laisser une fenêtre entrouverte pour évacuer l'air chaud. Le fixe a quant à lui une double fonctionnalité : il rafraîchit l'air en été et le réchauffe en hiver.

En saison estivale, il permet un refroidissement homogène de la pièce et maintient des températures stables.

Enfin, il est plus silencieux qu'une version mobile.

Les appareils les moins gourmands en énergie sont faciles à identifier grâce à l'étiquette énergie : ils sont notés A+++.

BIEN RÉGLER SON ÉQUIPEMENT

L'ADEME considère qu'il n'est pas nécessaire d'allumer son climatiseur lorsque la température de la pièce ne dépasse pas 26 °C. **Et pour éviter les chocs thermiques, l'idéal est de le régler à 5 °C ou 6 °C maximum en-dessous de la température extérieure.** En réglant votre appareil sur 27 °C plutôt que sur 22 °C, vous pourrez réduire sa consommation d'électricité de moitié². Bien entendu, en présence de jeunes enfants ou de personnes âgées ou fragiles, il est important de suivre les recommandations du gouvernement en maintenant une température inférieure à 24 °C³.

OPTER POUR UN USAGE RAISONNÉ

Rien ne sert de faire fonctionner un climatiseur dans une pièce inoccupée, ni lorsque les portes et les fenêtres sont ouvertes. Si cela tombe sous le sens, il nous arrive parfois de ne plus y penser. Alors, restons vigilants ! **Il suffit parfois d'allumer le système de climatisation uniquement dans la pièce de vie (la journée) ou dans les chambres (la nuit).** Certains dispositifs réversibles sont même équipés d'un détecteur de présence : ils s'allument uniquement lorsque vous en avez réellement besoin. En plus du climatiseur, certains foyers optent pour des ventilateurs de plafond. Silencieux, ils sont peu énergivores et contribuent à mieux répartir l'air frais dans l'espace grâce à la force centrifuge. Ils permettent de limiter l'usage de la climatisation tout en conservant une sensation de température agréable. Saviez-vous qu'un ventilateur consomme près de 30 fois moins d'énergie qu'un climatiseur mobile de classe A¹ ?

1. Comment garder son logement frais en été ?, ADEME, avril 2023.

2. Adapter son logement aux fortes chaleurs, ADEME, avril 2023.

3. Plan de sobriété énergétique et personnes âgées, ministère de la Santé et de la Prévention, novembre 2022.

ENTREtenir SON CLIMATISEUR

Entretenir son climatiseur fixe permet de maintenir sa performance énergétique, de contribuer à sa durabilité et de conserver un air sain dans le logement. Si la pose, l'entretien et la maintenance doivent être confiés à des professionnels, il est nécessaire de changer ou de nettoyer soi-même deux fois par an les filtres des appareils individuels et de dépoussiérer régulièrement les bouches d'air à l'eau savonneuse.

Pour optimiser la durée d'efficacité de votre climatiseur, confiez son entretien à un professionnel.

Rendez-vous sur particuliers.engie.fr

Les écogestes de l'été

1 Protéger les fenêtres et les baies vitrées

Il est recommandé de fermer les fenêtres et les volets dans la journée car le soleil qui tape sur les vitres contribue à augmenter la température intérieure. Les volets extérieurs, en particulier les modèles roulants, comptent parmi les protections les plus efficaces. Mais les stores et autres auvents sont utiles aussi, ainsi que les rideaux isolants thermiques. On bloque en priorité les fenêtres orientées à l'ouest et au sud. Et on ne les découvre qu'à la nuit tombée, si la fraîcheur réapparaît.

2 Choisir le bon moment pour aérer

Lorsque la chaleur est étouffante, on n'a qu'une seule envie : tout ouvrir en grand pour laisser circuler l'air. Or, cela n'est efficace que lorsque l'air est relativement frais. On aère donc tôt le matin, idéalement peu après le lever du soleil, lorsque la température est au plus bas, en ouvrant un maximum de portes et de fenêtres en même temps.

3 Suspendre du linge humide

Le linge mouillé aide à faire diminuer la température d'une pièce. On peut donc en profiter pour laver ses rideaux, ses draps et ses serviettes de bain, et les faire sécher devant les fenêtres. Si un ventilateur est en marche dans la pièce, on peut le placer derrière le linge humide ou une bouteille d'eau congelée : il diffuse de l'air ventilé encore plus frais.

4 Éteindre les appareils inutiles

Si on pense naturellement à ne pas utiliser son four ou son sèche-cheveux quand il fait trop chaud, on oublie souvent que l'éclairage et les appareils électriques en veille produisent aussi de la chaleur. Pensez à les débrancher si vous n'en avez pas l'utilité.

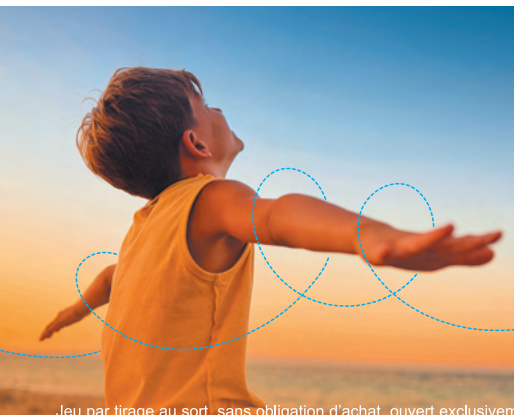
5 Miser sur les pouvoirs de la nature

On le sait, il est nécessaire de végétaliser les villes pour créer des îlots de fraîcheur. Le principe vaut aussi à la maison ! Des plantes sur la terrasse ou des arbres dans le jardin créent de l'ombre sur les façades tout en rafraîchissant l'atmosphère par le mécanisme de l'évapotranspiration. En effet, les végétaux rejettent l'eau qu'ils puisent dans les racines sous forme de vapeur d'eau, ce qui refroidit l'air. Une bonne raison pour fabriquer la pergola végétalisée qui vous faisait de l'œil.

-7 °C

C'est la différence de température qui a été mesurée sous un arbre à 13h, en plein soleil¹. Le feuillage des arbres produit l'effet d'une « carapace absorbante » et permet de trouver un peu de fraîcheur dans les villes en période de fortes chaleurs.

1. Le rafraîchissement des villes par les arbres, INRAE, juillet 2022.





JEU-CONCOURS
du 1^{er} juillet au 31 août 2024

Sur la route des vacances !

Une carte de recharge électrique prépayée de

1000€

À GAGNER !

et de nombreux autres lots

Plus d'informations ici : jeu.engie-vianeo.com



Jeu par tirage au sort, sans obligation d'achat, ouvert exclusivement aux résidents français. Participation sur <https://jeu.engie-vianeo.com> du 01/07/2024 au 31/08/2024. Dotations pour 10 gagnants - 1^{er} lot : une carte de recharge électrique prépayée ENGIE Vianeo powered by Bump à valoir sur le réseau Bump d'une valeur de 1 000€ - 2^{ème} et 3^{ème} lots : une carte de recharge électrique prépayée ENGIE Vianeo powered by Bump à valoir sur le réseau Bump d'une valeur de 500€ - lots 4 à 10 : une carte de recharge électrique prépayée ENGIE Vianeo powered by Bump à valoir sur le réseau Bump d'une valeur de 100€. Limité à une participation par personne. Voir détails et conditions dans le règlement du jeu sur <https://jeu.engie-vianeo.com>.

Un four solaire pour cuisiner en plein air !

Avec Mon Programme pour Agir, les clients d'ENGIE soutiennent des projets qui font bouger les lignes. À l'image de l'entreprise Solar Brother, qui conçoit et commercialise des fours et des barbecues solaires : des modes de cuisson nomades, économiques et plus écologiques.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les fours Solar Brother sont équipés de miroirs qui reçoivent les rayons du soleil et les renvoient, comme le ferait un réflecteur, vers le bon petit plat que vous préparez. On parle de « concentration ». Il est conseillé de choisir un récipient fin, noir ou de couleur foncée pour que la captation fonctionne bien et que la chaleur se diffuse. Ensuite, la température est conservée par l'effet de serre. Selon les modèles, il peut s'agir d'un tube ou d'une vitre en verre, ou encore d'un sac de cuisson. Il ne vous reste plus qu'à surveiller, assaisonner et servir bien chaud !

À QUOI SERT LA CUISSON SOLAIRE ?

Mitonner de bons petits plats en pleine nature, c'est possible ! Le four solaire permet de cuire des aliments sans bois, ni gaz ni électricité ni charbon, en produisant une chaleur qui atteint 100 °C à 300 °C. Le concept garantit l'autonomie énergétique et une cuisson zéro déchet. On l'utilise autant dans son jardin que sur la plage. Il ne dégage ni CO₂ ni fumée !

QUE PEUT-ON CUISINER AU FOUR SOLAIRE ?

Selon les modèles, on peut cuire à la vapeur, mijoter pendant des heures ou faire griller au soleil des viandes, des poissons, des légumes, du pain ou des gâteaux. Certains grands chefs les ont déjà adoptés. N'attendez plus pour faire prendre le soleil à vos recettes de famille !

Bénéficiez de **10 % de réduction**¹ sur toute la gamme Solar Brother avec le code SOLARENGIE24

1. Code valable sur tout le site solarbrother.com jusqu'au 30/09/2024.
Code à insérer dans le champ « Code promo » avant validation de votre commande.

**MON
PROGRAMME
POUR AGIR**

**Vous aussi, utilisez vos KiloActs pour
soutenir des projets écoresponsables et solidaires !
Rendez-vous sur particuliers.engie.fr**